Pays de Loire :
La CGT Pôle Emploi soutient l'AFPA

Comment est-il possible qu'au même moment, des agents de Pôle Emploi recherchent des formations avec des demandeurs d'emplois et que 90 formateurs AFPA se retrouvent sans activité ou avec des places vides en formation ?

La nouvelle politique des appels d'offres du Conseil Régional a de graves conséquences.

Cette « offre de formation » est donc mise en place au coup par coup, conçue comme une opportunité sur un « marché de formation »

Une offre de formation affichée hier, sera ou non renouvelée en fonction des discours tenus par le patronat local au Conseil Régional.
Comment dans ce contexte un demandeur d'emploi peut-il faire un projet professionnel ? A un demandeur d'emploi qui s'interroge sur une formation : le conseiller Pôle Emploi se voit souvent répondre : « oui, il y eu cette offre de formation », « il n'y a plus actuellement », « il y aura peut-être dans quelques mois »…

Les filières de formation professionnelles initiales (Centres d'apprentissages/BAC Pro/ IUT etc..) sont stables, lisibles : pourquoi les réponses en matière de formation continue pour les privés d'emploi seraient-elles sacrifiées ?

« La ruée vers l'offre » : la rareté de l'offre de formation, le risque qu'elle ne soit pas renouvelée amène des flux de candidats importants vers chaque offre de formation.
La conséquence pour les demandeurs d'emploi est de se retrouver dans une sorte de concours où il faut être le meilleur pour être retenu.

Des stages supprimés : l'appel d'offres avec ses affichages au coup par coup amène aussi des stages à se retrouver avec trop peu de candidats pour ouvrir et ces stages se trouvent….supprimés.

Le parcours impossible : les lieux, les dates des « produits » de formation ne sont pas cohérents. Il est la plupart du temps impossible d'articuler des étapes : exemple : mise à niveau / pré qualification / formation

Les conseillers de Pôle Emploi sont censés être missionnés par l'Etat pour « faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin ». Les résultats de la mise en œuvre des d'appels d'offre formation viennent en contradiction avec cette mission.

L'AFPA proposait un ensemble de services articulés autour des besoins des demandeurs d'emploi : service médical, hébergement gratuit, restauration à petit prix, suivi pédagogique, parcours de formation avec plusieurs étapes intégrées (mise à niveau pré qualification / qualification) dans un même lieu. Ceci répondait aux besoins des privés d'emploi et particulièrement à ceux les plus en difficulté.

La CGT Pôle Emploi soutient naturellement l'action des personnels de l'AFPA. Nous demandons au Conseil Régional de rétablir un réel service public de formation professionnelle continue, porteur de règles d'égalité de traitement et d'accès, notamment aux demandeurs d'emploi.

L'intersyndicale AFPA CGT – CFDT – FO – SUD appelle à un rassemblement devant le Conseil Régional des Pays de la Loire à Nantes le jeudi 26 février 2015 à 10h30. Hôtel de Région 1 rue de la Loire et ensuite à la Préfecture de Nantes.